

Etude syntaxique du mot *quand* en français contemporain : problèmes et méthode

Christophe Benzitoun
Equipe DELIC, France
christophebenzitoun@yahoo.fr

1. Introduction

Il est remarquable que le mot *quand* n'ait jamais été au centre d'une étude syntaxique spécifique alors que d'autres mots assurant un lien de "subordination" comme *où* (Hadermann, 1993), *si* (Delaveau, 1990) ou *parce que* (Debaisieux, 1994) ont fait l'objet de travaux récents. Quelques auteurs parmi lesquels (Chétrit, 1976) et (Olson, 1971) y ont consacré des ouvrages mais le traitement de *quand* s'insérait dans des problématiques plus larges, pour le premier (l'étude des "propositions temporelles"), ou plus restreintes, pour le second (la comparaison des temps entre les "propositions" introduites par *quand* et *lorsque*).

Or, contrairement à l'idée reçue selon laquelle l'analyse des structures dans lesquelles entre ce mot serait un problème résolu, la diversité de ses emplois montre, au contraire, un très grand nombre de problèmes à résoudre. Mon travail se donne donc comme premier objectif de recenser les différents emplois de *quand*¹ en montrant que même sur des exemples aussi prototypiques que l'exemple (1), des problèmes intéressants subsistent.

- (1) *Je partirai demain, **quand** le soleil se lèvera.* (ex. inventé)

En effet, l'analyse de la construction introduite par *quand*, sans doute régie par le verbe *partir*, ce que montre notamment le test du clivage,

- (2) *C'est **quand** le soleil se lèvera **que** je partirai.*

n'est en fait pas si évidente car il faut rendre compte de la hiérarchie que l'on observe entre les deux compléments de temps, ce qui le rapproche de certains fonctionnements des "circonstanciels" de lieu introduites par *où*. On peut aussi rapprocher certains de ses emplois des relatives d'où l'appellation de pronom "interrogatif-relatif" de (Togebly, 1965 : 181) qu'il faut discuter au regard du statut de "conjonction" qu'on lui accorde généralement un peu vite.

En syntaxe, *Quand* est au confluent d'emplois aussi hétérogènes que le pseudo-clivage (ex. 2), l'interrogation directe (ex. 3) ou la "subordonnée classique" (ex. 4) :

- (3) ***Quand** Jules Guesde l'emploie, c'est pour mieux souligner la force du processus évolutionniste et l'instabilité des situations acquises* [scien, Ouv-Darwin]
(4) *Dans la négative, **quand** le Conseil des Affaires générales a-t-il l'intention de mettre en oeuvre la promesse faite par la présidence portugaise ?* [polit, 165]
(5) *Je m'affligeais **quand** elle paraissait douter d'un amour qui lui était si nécessaire ;* [litt, Cons.adolp]

ce qui ne manquera pas de poser des problèmes allant bien au-delà du seul mot *quand*.

De plus, comme le signale (Jeanjean, 1983 et 1985), les constructions introduites par *quand* peuvent aussi jouer le rôle d'objet (ex. 6) ou de sujet discontinu (ex.7) :

- (6) *-- J'aime mieux **quand** le mur est nu, dit Fantec.* [litt, Rena.ren05]

¹ Dans la présente étude, je me contenterai seulement d'évoquer quelques points précis relatifs à l'analyse de *quand*. Il ne sera donc pas question de voir tous ses emplois.

(7) *Ça l'avait même étonné quand il avait lu le roman...* [presse, MD8910:7]

L'interprétation comme sujet discontinu est ambiguë car deux interprétations sont généralement admises : l'une en tant que "subordonnée classique" dans laquelle *ça* peut renvoyer à autre chose que la subordonnée :

(8) *L'ambiance, ça l'avait même étonné quand il avait lu le roman...*

et l'autre en tant que double-marquage avec la subordonnée, ce que l'on peut montrer grâce au test de la pseudo-clivée sujet :

(9) *Ce qui l'avait même étonné c'est quand il avait lu le roman...*

Dans un premier temps, j'exposerai une méthodologie mettant en avant une approche inductive ainsi qu'une stricte répartition des différents "points de vue"² de l'analyse linguistique afin d'éviter le risque de circularité des raisonnements. Puis, nous verrons les problèmes qu'engendrent les notions de "principale" et "subordonnée", source de bien des confusions auxquelles il faudra remédier en proposant une terminologie plus neutre. Je terminerai par montrer la fécondité d'une telle approche sur l'exemple problématique de la "subordination inverse".

2. Méthodologie

2.1. Choix des données

Afin de discriminer les différents fonctionnements de *quand*, j'ai fait une étude basée sur des exemples extraits de divers corpus oraux et écrits représentant au total environ 31.000.000 de mots entièrement informatisés. Ce choix de travailler à partir d'une grande masse de données s'est imposé car certains corpus ne contenaient que très peu d'occurrences. Par exemple, notre corpus de débats au Sénat ne comporte que 1368 *quand* pour un peu moins de 7.000.000 de mots. Je me limite néanmoins aux écrits et parlés contemporains sachant que les plus anciennes œuvres présentes dans le corpus sont des romans datant du XIX^{ème} siècle. Pour ne pas être "prisonnier" d'un emploi que l'on ne trouverait que dans un genre particulier, j'ai pris des corpus assez hétérogènes. Ainsi, les sous-corpus vont de l'écrit très normatif à l'oral un peu argotique. En outre, il y a une certaine disproportion entre écrit et oral (plusieurs dizaines de millions de mots à l'écrit et environ 1.400.000 mots à l'oral) due à la rareté des corpus oraux en France qui a maintes fois été soulignée.

De plus, les corpus ne se limitent pas au seul support informatique. Ils sont aussi alimentés par les lectures de divers journaux, romans, articles... desquels j'extrahis des exemples qui semblent intéressants. Le corpus n'est donc pas conçu comme un ensemble clos mais comme une masse en perpétuel enrichissement, afin de tendre vers la plus grande exhaustivité.

J'adopte donc une démarche résolument inductive tenant compte de divers registres de langue afin de ne pas proposer un classement a priori ou soumis aux jugements de valeurs. Il ne s'agira pas ici de proposer un classement des divers emplois de *quand* mais juste de cibler certains problèmes inhérent à cette étude et de proposer des solutions.

2.2. Cadre d'analyse

En ce qui concerne le cadre d'analyse, il s'appuie sur l'"Approche Pronominale", exposée dans (Blanche-Benveniste et alii., 1987), en y intégrant des notions plus récentes

² J'emprunte la notion de "points de vue" à (Hagège, 1986) qui me semble aussi plus appropriée que celle de niveau car ne supposant pas un rapport hiérarchique.

telles que "syntaxe externe" et "syntaxe interne". Mais je m'inscris dans une perspective descriptive résolument plus large, ce que (Dixon, 1997 : 128-131) nomme "Théorie Linguistique de Base" : "*the fundamental theoretical concepts that underlie all work in language description...*" (Dixon, 1997 : 128). Ainsi, je peux être amené à utiliser des critères et des notions qui ne sont pas présents dans l'ouvrage de référence de 1987 ou empruntés à d'autres "courants" linguistiques.

Les analyses proposées dans cet article reposent sur la distinction stricte de trois points de vue de l'analyse linguistique que l'on confond parfois :

- La définition du statut morphologique de l'élément qui introduit la "subordonnée", qui peut être par exemple pronom, comme dans les relatives ou les interrogatives, ou conjonction, comme dans les "subordonnées circonstancielles".
- L'établissement de la structure interne de la "subordonnée" (syntaxe interne), qui peut être une infinitive, une construction verbale tensée³ "ordinaire" ou encore, comme dans les relatives ou les interrogatives, une construction verbale tensée ayant subi une opération de "mouvement"⁴, c'est-à-dire qu'il y a eu une permutation entre le sujet et le verbe.
- L'établissement de la nature du lien qui unit la "subordonnée" à la "principale" (syntaxe externe) : ce lien peut en effet être soit un lien de rection (dépendance), soit un lien apparenté à la parataxe ou à la juxtaposition (non dépendance).

Afin d'illustrer cette approche, prenons un exemple.

- (10) *Les éboueurs sont des héros : ils ramassent les poubelles **quand** ça ne tire pas trop.* [presse, MON-ETR-050]
- Morphologie : *Quand* est ici une conjonction car la reprise par *que* après une coordination en *et* est possible, ce qui est un des critères définitoires de la classe des "conjonctions de subordination" (Piot, 1988 : 7-8).
- (11) *Les éboueurs sont des héros : ils ramassent les poubelles **quand** ça ne tire pas trop **et que la nuit retrouve son calme.***
- Syntaxe interne : Il s'agit d'une construction verbale tensée sans opération de mouvement, comme en témoigne le fait que l'inversion du sujet est généralement peu naturelle.
- (12) *?Ils ramassent les poubelles **quand ne tirent pas trop les gens.***
- Syntaxe externe : Il y a un rapport de rection (dépendance) entre le verbe de la première construction verbale et la quand-construction⁵, ce que l'on peut notamment montrer en clivant la quand-construction ou à l'aide de l'interrogatif.
- (13) ***C'est quand** ça ne tire pas trop **qu'ils** ramassent les poubelles.*
- (14) ***Quand** ramassent-ils les poubelles ? **Quand** ça ne tire pas trop.*

On peut donc résumer cette approche comme suit :

³ Nous entendons par "tensée" un verbe conjugué par opposition à un verbe à l'infinitif ou aux participes (non tensé).

⁴ Une opération syntaxique de "mouvement" se reconnaît par le fait que l'on peut employer le superlatif et/ou l'inversion du sujet par rapport au verbe (quand elle n'est pas due au verbe) : *c'est à Paul que Louis parle (le plus) / Louis parle (?le plus) à Paul ; c'est à Paul que parle Louis / ?parle Louis à Paul.*

⁵ Nous employons le terme de "quand-construction" plutôt que celui de "subordonnée introduite par *quand*" pour les raisons qui seront exposées dans la partie 3.

<i>Morphologie</i>	<i>Syntaxe interne</i>	<i>Syntaxe externe</i>
Conjonction Pro-forme	CV non tensée CV tensée	Dépendance Non dépendance

Tableau 1. Analyses en fonction des trois points de vue

3. Problèmes terminologiques

Avant de passer au problème précis qui va nous occuper dans cet article, à savoir ce que l'on nomme traditionnellement "subordination inverse", il est important de dénoncer l'inadéquation descriptive des termes de "principales" et "subordonnées" et par conséquent, celui de "subordination". En effet, cette terminologie n'est pertinente que dans les cas où il y a un rapport de dépendance entre le verbe de ladite "principale" et ladite "subordonnée", comme l'illustre la définition suivante :

*Il y a subordination, lorsque la phrase complexe est construite sous le rapport de dépendance orientée entre une proposition dite **subordonnée** et une proposition dite **principale** ou **régissante** (la subordonnée dépend le plus souvent d'un constituant de la proposition principale). (Riegel et alii, 2002 : 470)*

Mais lorsqu'il n'y a pas de rapport de dépendance, comment peut-on encore parler de "subordonnée" ? C'est le cas, par exemple, de la "subordination à valeur coordonnante" qui, comme son nom contradictoire le laisse supposer, ne met pas en jeu un rapport de dépendance.

- (15) *Arrivé en tête avec 45,2 % des voix et 51 sièges sur 100, le PDK de Barzani cédait un siège à l'UPK, qui en avait obtenu 49, **de sorte que** les deux principaux partis du pays soient à égalité au Parlement. [presse, MD9610:1;18;19]*
- (16) * ***C'est de sorte que** les deux principaux partis du pays soient à égalité au Parlement **que** le PDK de Barzani cédait un siège à l'UPK.*

Tout comme les "consécutives" (ci-dessus), les "conditionnelles" ainsi que les "causales" en *puisque* appartiennent à la classe des "subordonnées" non régies.

En outre, le terme de "principale" ne semble jamais pertinent car il est ambigu : il ne renvoie pas explicitement à une réalité syntaxique. "Principale" fait plutôt penser à ce qui, d'un point de vue pragmatique, contient le propos. On voit donc bien que cette terminologie n'est pas adaptée pour la description des quand-constructions (ni, sans doute, pour l'ensemble de ce que l'on rassemble sous l'étiquette de "subordination").

La confusion des points de vue de l'analyse linguistique n'est pas absente non plus, comme le montre la notion de "subordination inverse". Cette dénomination résulte en fait de l'application du terme de "subordination" à la dimension pragmatique, à savoir que la "subordonnée" doit représenter le thème de l'énoncé et la principale le propos. On peut donc en arriver à affirmer à mots couverts que la "principale" devient la "circonstancielle" et la "circonstancielle" la "principale".

*La proposition qui est formellement la **principale** présente en réalité le **thème** de la phrase et représente les **circonstances** (elle en indique le cas échéant le repérage temporel, par exemple la datation), c'est la **subordonnée** qui en est le **propos** et qui exprime le **fait essentiel**. (Riegel*

et alii., 2002 : 507)⁶

D'un point de vue pragmatique, il est vrai que l'observation des faits atteste de tels exemples :

- (17) *Trois heures sonnaient au clocher du village **quand** le drame se produisit.* (ex. emprunté à (Riegel et alii, 2002 : 507))

mais pourquoi utiliser une terminologie identique pour désigner deux points de vue radicalement différents. Si l'on veut être méthodologiquement rigoureux, il est nécessaire d'employer des critères et une terminologie distincte pour chacun des points de vue de l'analyse linguistique.

Dans le cas de la subordination inverse, ce qui est remarquable en syntaxe, c'est le fait que la "subordonnée" n'est pas régie par le verbe de la "principale", ce que montre par exemple le test de la question en *quand* qui donne une réponse absurde :

- (18) ? **Quand** sonnait-il trois heures au clocher du village ? **Quand** le drame se produisit.

Nous ne sommes donc pas en présence d'une "subordonnée" si l'on veut donner un sens précis à ce terme.

Au niveau pragmatique, la "subordonnée" a valeur de propos et la "principale" a valeur de thème. On élimine du coup la notion contradictoire de "subordination inverse".

Comme je viens de le montrer les termes de "subordination" et "subordonnée" ne sont pas adéquats. Nous leur préférons les termes syntaxiques de rection et de quand-construction. Ce dernier a été choisi car il ne présupait en rien de la syntaxe interne ni de la syntaxe externe du groupe contrairement à "subordonnée".

On peut ainsi résumer la terminologie adoptée comme suit :

<i>morphologie</i>	<i>Syntaxe</i>	<i>pragmatique</i>
Pro-forme	Quand-construction régie	Thème
Conjonction ou relateur	Quand-construction associée ⁷	Propos

Tableau 2. Terminologie en fonction des points de vue

4. Illustration de notre approche

Afin d'illustrer l'application de l'approche exposée ci-dessus, revenons sur le phénomène de la "subordination inverse". Prenons un exemple :

- (19) *Pécuchet venait d'en remettre la note à Bouvard **quand** tout à coup le tonnerre retentit et la pluie tomba* [litt, Flau.bouv]

Le terme de "subordination inverse" renvoie au fait que la "principale" semble jouer le rôle de "subordonnée" d'un point de vue pragmatique, c'est-à-dire qu'elle exprime le cadre temporel, le thème. Outre la terminologie quelque peu "contradictoire", cette analyse traditionnelle ne rend pas compte des propriétés morphologiques et syntaxiques de la construction.

- Morphologie : On peut émettre l'hypothèse que *quand* a le statut de "relatif" plutôt que celui de "conjonction" car il commute avec *sur quoi* :

⁶ C'est moi qui souligne.

⁷ Dans (Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 289), "associés" se dit des "éléments qui ont l'apparence de compléments du verbe (ex. *de toute façon*), mais qui n'en ont pas les propriétés".

- (20) *Pécuchet venait d'en remettre la note à Bouvard, **sur quoi** tout à coup le tonnerre retentit et la pluie tomba*

De plus, il ne peut être repris par *que* dans une coordination, contrairement aux autres "conjonctions de subordination" :

- (21) *?Pécuchet venait d'en remettre la note à Bouvard **quand** tout à coup le tonnerre retentit et **que** la pluie tomba*

Même si l'on a du mal à démontrer strictement qu'il s'agit ici d'un "relatif", du moins on peut conclure qu'il n'a pas les propriétés d'une "conjonction de subordination".

- Syntaxe interne : la construction verbale introduite par *quand* est une construction verbale ordinaire et non une relative avec "mouvement" de *quand* car l'inversion du sujet lexical ne semble pas permise :

- (22) *?Pécuchet venait d'en remettre la note à Bouvard quand tout à coup **retentit le tonnerre et tomba la pluie**⁸*

- Syntaxe externe : la construction dans laquelle se trouve *quand* n'est pas régie par un verbe, ce que l'on peut notamment montrer grâce à la non proportionnalité du constituant avec le pronom *quand* interrogatif :

- (23) *?**Quand** Pécuchet venait-il d'en remettre la note à Bouvard ? *Quand* tout à coup le tonnerre retentit et la pluie tomba.*

De plus, l'ordre linéaire est contraint, ce que l'on n'observe pas avec les quand-constructions régies :

- (24) *?**Quand** tout à coup le tonnerre retentit et la pluie tomba Pécuchet venait d'en remettre la note à Bouvard.*

- (25) ***Quand** on se met ensemble, **quand** on vit ensemble il faut accepter les disciplines du groupe.* [polit, Chihongrie6]

- (26) *Il faut accepter les disciplines du groupe, **quand** on se met ensemble, **quand** on vit ensemble.*

Nous parvenons donc à décrire la spécificité de cette construction de manière cohérente sans avoir recours à des notions contradictoires telle que celle de "subordination inverse", ni même à la notion de "subordination" tout court.

5. Conclusion

Nous avons vu qu'il était possible (et même souhaitable) de s'émanciper de la notion traditionnelle de "subordination", trop restrictive, au profit des relations de rection et association. Ainsi, nous évitons le concept contradictoire de "subordination à valeur coordonnante" issu de la tradition grammaticale car les constructions introduites par des mots assurant un lien de connexion dans l'énoncé ne sont plus limitées à un lien de dépendance mais il est prévu qu'elles puissent assurer deux types de liens. De plus, une démarche inductive architecturée autour de vastes corpus non clos permet d'éviter de plaquer la théorie sur l'usage réel du langage et assure ainsi une plus grande indépendance méthodologique entre théorie et données.

⁸ *Retentit le tonnerre* semble acceptable car le verbe *retentir* possède l'inversion du sujet comme possibilité dans sa construction, de même que le verbe *succéder* : *A l'insouciance succéda les tourments.*

Enfin, la séparation stricte de ce que j'ai appelé, à la suite de (Hagège, 1986), les points de vue de l'analyse linguistique permet d'éviter le recours à la notion de "subordination inverse", résultat évident de la confusion entre syntaxe et pragmatique.

Si l'on admet donc que les mots assurant un lien de connexion entre deux unités linguistiques peuvent aussi bien marquer une relation entre deux unités dont l'une possède un élément régissant l'autre qu'entre deux unités "associées" l'une à l'autre, on peut proposer les analyses suivantes :

<i>Analyse traditionnelle</i>	<i>Notre analyse</i>
Subordonnée conjonctive Subordonnée à valeur de coordonnée	Quand-construction régie par un verbe. Qu-construction associée à une construction verbale.
Subordonnée inversée	Quand-construction associée à une construction verbale. De plus, d'un point de vue pragmatique, elle est le propos.

6. Repères bibliographiques

Blanche-Benveniste, Cl., Bilger, M., Rouget, C., van den Eynde, K., Mertens, P. (1990), *Le français parlé : études grammaticales*, collection Sciences du langage, éditions du CNRS.

- Deulofeu, J., Stéfanini, J., Eynde, K. van den (1987), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française*, Paris, SELAF.

Chétrit, J. (1976), *Syntaxe de la phrase complexe à subordonnée temporelle*, Klincksieck, Paris.

Debaisieux, J.-M. (1994), *Le fonctionnement de parce que en français parlé contemporain : Description linguistique et implications didactiques*, thèse de doctorat, Université de Nancy II.

Delaveau, A. (1990), *La conjonction si dans ses emplois interrogatifs et conditionnels*, thèse de doctorat de linguistique française, Université de Paris VII.

Dixon, Robert M.W. (1997), *The rise and Fall of languages*, Cambridge University Press.

Hadermann, P. (1993), *Etude morphosyntaxique du mot où*, Champs linguistiques, Louvain-la-Neuve, Duculot, Paris.

Hagège, Cl. (1986), *L'homme de paroles*, Collection Essais, Folio.

Jeanjean, C. (1985), "Toi quand tu souris" : analyse sémantique et syntaxique d'une structure du français peu étudiée, *Recherches sur le Français Parlé*, N° 6, pp. 131-165.

- (1983), Qu'est-ce que c'est que "ça" ? Etude syntaxique de "ça" sujet en français parlé : la construction "quand P + ça", *Recherches sur le Français Parlé*, N° 4, pp. 117-151.

Olsson, L. (1971), *Etude sur l'emploi des temps dans les propositions introduites par quand et lorsque et dans les propositions qui les complètent en français contemporain*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia.

Piot, M. (1988), Coordination-subordination : une définition générale, *Syntaxe des connecteurs, Langue Française*, N° 77.

Togoby, K. (1965), *Structure immanente de la langue française*, Langue et Langage, Larousse, 1^{ère} édition 1951.

Riegel, M., Pellat, J-C, Rioul, R. (2002), *Grammaire méthodique du français*, PUF.

7. Références des exemples

Polit : discours ou écrits politiques ; par exemple, les débats relatés dans le Journal Officiel de la Commission européenne (JOC) ou les discours d'hommes politiques français.

Scient : articles scientifiques émanant des éditions Hermès et CNRS infos.

Litt : Essentiellement des romans du XIX et XX^{ème} siècle.

Presse : Presse écrite ; essentiellement les articles du Monde Diplomatique.